

Questions au Feuilleton

Administration du pipe-line du Nord

	Montant
Experts-conseils	
Emerson, M ^{me} L. Secrétaire	400.00
Fontana, M. E. Gestionnaire—Administration	4,050.00
Gilhooly, M. C. F. Conseiller administratif	33,400.00
Goodman, M. R. Avantages industriels	3,733.87
Gowin, M ^{ad} J. Secrétaire—Conférences	103.75
Johnston, M ^{ad} M. Secrétaire—Conseil consultatif du Yukon	3,065.00
Hickling-Smith Ltd. Experts-conseils—Système intégré du personnel	51,600.00
Kanygin, M. B. Coordonnateur—Audiences	7,500.00
Kerwin, G. Coordonnateur régional—Nord de la C.-B.	2,520.00
Lafrance, M. N. Conseiller en politique du personnel	3,870.00
Lawrence, M. R. Adjoint d'information—Audiences du Yukon	3,920.00
Lines, M ^{ad} A. Porté au journal du B.C.P., Secrétaire, Bureau du Yukon	3,442.47
Macdonald, M. B. E. Conseiller en relations publiques	73,458.00
Mair, M. W. W. Président, Audiences publiques, Nord de la C.-B.	13,796.50
McCarthy, M. J. Experts-conseils—Système de coordination et d'information	25,000.00
Morris, M ^{ad} R. Secrétaire, Bureau du Yukon	9.00
Osmond, M ^{ad} D. Secrétaire, Bureau du Yukon	195.00
Ovens, M. J.—Partage les frais avec l'entrepreneur principal, Bureau de la main-d'œuvre de la CCEI	44,275.90
Reid, M. T. Conseiller en politique financière	1,500.00
Schneider, M ^{ad} S. Secrétaire, Bureau du Yukon	80.00
Shadow, M. Traducteur	50.00
Stead, M. R. A. Adjoint au recrutement	1,375.00
Vaillancourt, M. M. Traducteur	336.00
Washington, M. R. Traducteur	50.00

LA SUBVENTION ACCORDÉE À L'ASSOCIATION CANADIENNE DES CONSOMMATEURS

Question n° 802—M. de Jong:

Le ministère de la Consommation et des Corporations projette-t-il de continuer à subventionner l'Association canadienne des consommateurs et, le cas échéant, la subvention sera-t-elle haussée l'an prochain?

Mlle Aideen Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Oui. Pour l'instant, toutefois, les fonds que consacre

le ministère aux contributions n'ont pas été tous répartis pour l'année 1980-1981.

LES ÉTUDES SUR LA MARIJUANA

Question n° 815—M. Howie:

Depuis le 1^{er} avril 1975, combien d'argent le ministère de la Défense nationale a-t-il consacré à des études sur la marijuana?

Mme Ursula Appoloni (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): \$74,990.

LES PRODUITS DANGEREUX

Question n° 846—M. Howie:

Depuis le 1^{er} janvier 1978, le ministère de la Consommation et des Corporations a-t-il interdit ou déconseillé l'utilisation de certains a) jouets, b) appareils de consommation?

Mlle Aideen Nicholson (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): a) Oui. Durant 1978, on a notamment retiré du marché quatre types de jouets en peluche parce que les peintures utilisées pour le lettrage décoratif contenaient des quantités excessives du plomb. Durant l'année financière 1979-1980, les activités d'exécution en ce qui a trait aux jouets ont été les suivantes: Inspections—1,479; produits examinés—8,332; mesures de rappel—65; (touchant 90,150 articles); mesures de retrait/aliénation—248; (touchant 101,790 articles).

b) Non. Les appareils ménagers fonctionnant à l'électricité et au gaz sont assujettis aux lois provinciales qui exigent qu'ils soient conformes aux normes de l'Association canadienne de normalisation et de l'Association canadienne du gaz. Afin d'éviter qu'il y ait double emploi, le ministère n'est pas intervenu dans ce domaine de la sécurité des produits qui est de juridiction provinciale. Le ministère garde, toutefois, un contact étroit avec les autorités provinciales compétentes et collabore, dans une certaine mesure, au processus d'élaboration des normes de sécurité.

L'ACCORD CONCLU ENTRE LE CANADA ET LA CEE SUR LES FROMAGES

Question n° 879—M. Cossitt:

Le gouvernement est-il lié par les négociations du GATT au sujet des importations au Canada de fromages, spéciaux pour la plupart, qui totalisent actuellement environ 45 millions de livres et, dans l'affirmative, prendra-t-il des mesures pour diminuer ce contingent dès que des négociations pourront être entreprises pour aider les producteurs laitiers?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): En ce qui concerne le ministère de l'Industrie et du Commerce: Présentement, le quota global des importations de fromage est de 45 millions de livres dans le cadre de l'ensemble du programme des produits laitiers pour cette année et, par conséquent, il est indépendant de l'accord conclu entre le gouvernement du Canada et la CEE sur les fromages. Dans le cadre des NCM, le Canada a négocié un accord avec la CEE, qui prévoit une amélioration de l'accès au marché de la CEE d'une quantité de fromage cheddar canadien allant jusqu'à 6 millions de livres, de même qu'un engagement de la part de la Communauté, selon lequel celle-ci ne vendra pas ses produits à un prix inférieur aux produits canadiens par le biais de son plan de subvention des exportations. Devant cette concession, le Canada s'est engagé à maintenir le quota global à 45 millions de livres jusqu'à 1982 et à en attribuer 60 p. 100 à la CEE.